

AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

ACTION 3.3.2 : DEVELOPPER LES CIRCUITS COURTS		ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, CONSOMMATION D'ENERGIE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE : PRODUCTIONS ARTISANALES LOCALES PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 2	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	Avec un quart de l'empreinte carbone des Français, l'alimentation constitue l'un des premiers postes responsables des émissions de gaz à effet de serre, avec le transport et le logement. CMC a été engagé dans un Plan Alimentaire Territorial et de ce fait souhaite poursuivre son travail avec les communes du territoire sur les circuits courts et la restauration collective.		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser et soutenir le secteur agricole • Promouvoir les produits locaux et bas-carbone • Développer les approvisionnements locaux • Amélioration de la qualité de l'air et baisse des émissions 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	Création d'un magasin de producteurs en cours de réflexion sur le territoire Répertoire des marchés et producteurs locaux du territoire par le service Tourisme		
Contenu de l'action	<p>⇒ ACTION A LANCER ⇒ ACTION RECURRENTE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compléter la cartographie existante des productions artisanales locales ➤ Valoriser les producteurs locaux existants et à venir auprès des habitants et de la restauration collective (vidéos de producteurs, paniers locaux distribués aux habitants/touristes, articles de communication, événements divers, etc.) – lien avec actions 3.3.1 et 3.3.3 ➤ Permettre le développement des circuits courts : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la mise en place de marchés de producteurs locaux, drives fermiers, AMAP, magasins de producteurs, épiceries associatives (foncier et aides à l'installation et réorientation vers les structures d'accompagnement) - Réfléchir à l'incitation, à la mutualisation des transports, livraison et espaces de stockage dans le cadre du développement de l'économie circulaire - Promouvoir des documents d'urbanisme compatibles avec des projets d'installations agricoles s'inscrivant dans les circuits courts (zones de maraîchages inconstructibles, lisières des villes, etc.) – lien avec action 4.2.1 - Identifier les zones agricoles éligibles au développement de circuits courts - Identifier le rôle et les missions des structures d'accompagnement pour réorienter au mieux les porteurs de projet (cartographie des acteurs) - Mettre en place un atelier d'intelligence collective sur la valorisation des produits dans les différentes filières de vente et la diversification de la production 		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, PLPDMA	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	Action 3.3.1 : Accompagner le personnel de la restauration collective dans le cadre de la Loi Egalim Action 3.3.3 : Sensibiliser à une alimentation durable et locale Action 3.4.2 : Aider à l'installation-transmission des exploitations agricoles Action 4.2.1 : Intégrer des enjeux Climat Air Energie dans le PLU(i) et dans les opérations d'aménagement Action 4.2.2 : Mener des opérations de renaturation en zone urbaine et naturelle	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	<u>Pilote</u> : Développement Economique – 0.02 ETP (foncier et aides) <u>Supports</u> : TTC – 0.02 ETP (communication et animation), tourisme, communication – 0.01 ETP <u>Associés/informés</u> : Aménagement/Mobilité, déchets (économie circulaire)	producteurs locaux, Equalianse, association « les pieds dans le plat », cuisiniers experts, CAB, GAB 56, etc.	producteurs, consommateurs
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	2 000 € /an 30 000 € /an (accompagnement – intégré à la fiche action 3.4.1) Soit 8 000 €		
Financement	Aide d'ingénierie technique de la CMA : Valoriser les produits alimentaires locaux auprès de l'ensemble des acteurs de votre territoire Financement de la Banque des territoires : Accompagner les projets de l'économie circulaire, alimentation, circuits courts		
Echéance et calendrier	2027-2030		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Nombre de projets accompagnés	CMC	3	
Nombre d'actions de communication réalisées	CMC	6	

AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Nombre de mise à jour de la cartographie	CMC	2
Incidences environnementales		
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)		
Mesures ERC : (R) Accompagner les producteurs locaux aux différentes filières de vente et encourager la diversification de la production	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /	